



**PRÉFÈTE  
DE L'ALLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi,  
du travail, des solidarités et de la  
protection des populations



# **COP ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE INDUSTRIE**

Neuvy, le 7 mars 2024

# Ordre du jour

- ✓ Mise en place de la COP sectorielle « Activité Économique - Industrie »
- ✓ Échanges libres à partir des résultats d'un questionnaire
- ✓ Présentation des dispositifs d'accompagnement à la transition écologique (BPI – CCI)
- ✓ Définition d'un plan d'actions au niveau de la COP

# Mise en place de la COP sectorielle « Activité Économique - Industrie »

# Les 4 piliers de la COP



Une vision  
tangible des  
**leviers et de la  
marche à  
franchir à la  
maille régionale**



Le constat des  
priorités pour  
l'action  
territoriale  
reposant sur un  
**diagnostic issu  
de tous les  
échelons des  
collectivités**



A l'initiative des  
acteurs  
régionaux, des  
**débats et travaux  
mobilisant  
l'ensemble des  
parties prenantes**  
(entreprises,  
citoyens, acteurs  
publics...)



Une focalisation  
sur les **actions  
concrètes à  
mener** et  
l'amplification  
de la feuille de  
route pour 2030

# LA TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION

## Une nouvelle étape clé qui s'adapte à chaque territoire

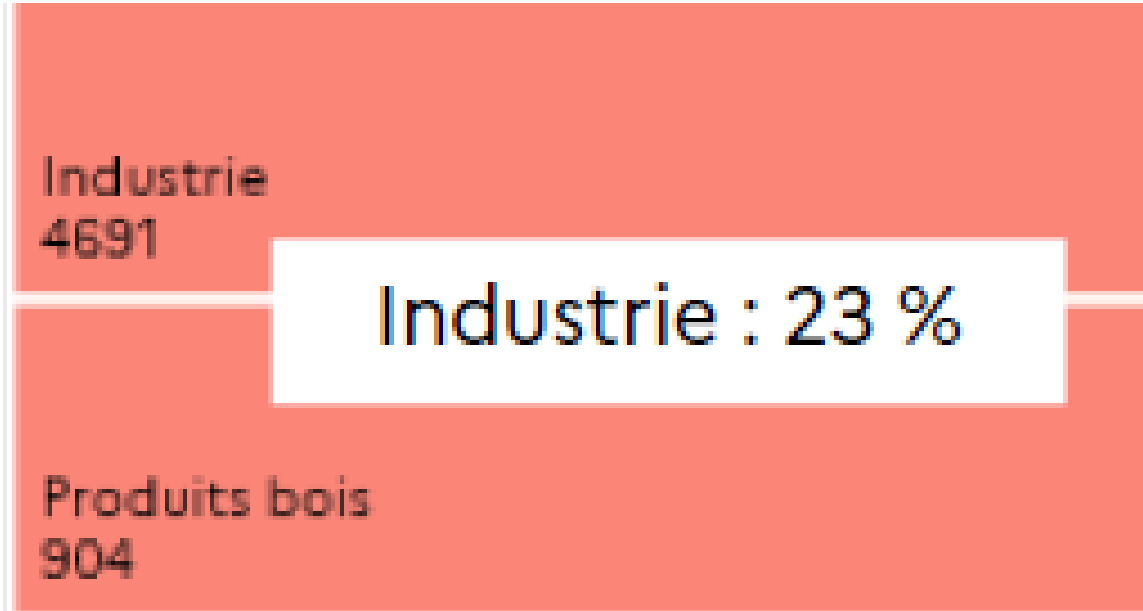
- **Un enjeu d'intégration des spécificités de chaque territoire** dans le plan national pour que les deux exercices (national et territorial) soient mis en cohérence et se nourrissent mutuellement
- **Un enjeu d'harmonisation des démarches infra régionales** existantes, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux
- **Un enjeu d'appropriation au niveau territorial** de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources et de l'impact spécifique à chaque territoire
- **Un enjeu de mobilisation de l'ensemble des collectivités territoriales**, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré
- **Un objectif d'accélérer la mise en œuvre des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales

# Éléments relatifs aux émissions de GES et à la planification écologique pour l'industrie

- **La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)** est la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Elle concerne **tous les secteurs d'activité** et doit être portée par tous : citoyens, collectivités et entreprises.
- **Deux ambitions :**
  - atteindre la neutralité carbone dès 2050
  - réduire l'empreinte carbone des Français
- **Des orientations** pour mettre en œuvre la transition vers une économie bas-carbone dans tous les secteurs d'activités.
- **Des budgets carbone**, plafonds d'émissions à ne pas dépasser par périodes de 5 ans jusqu'en 2033.

## Panorama des leviers de décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

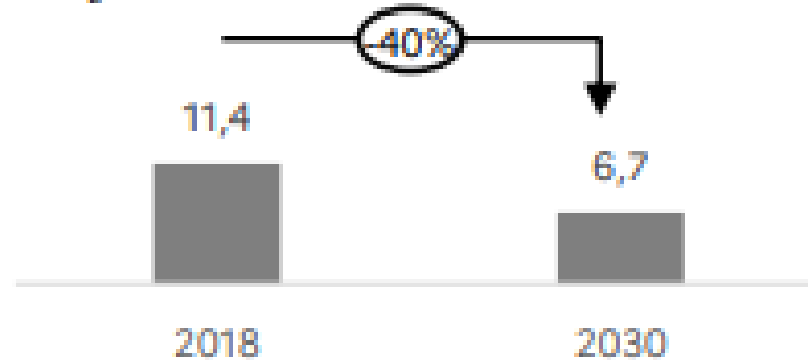
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés  
entre 2019 et 2030



## Illustration concrète de ce que cela représente pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

### Industrie

Emissions de toute l'industrie  
(en MtCO<sub>2</sub>e)

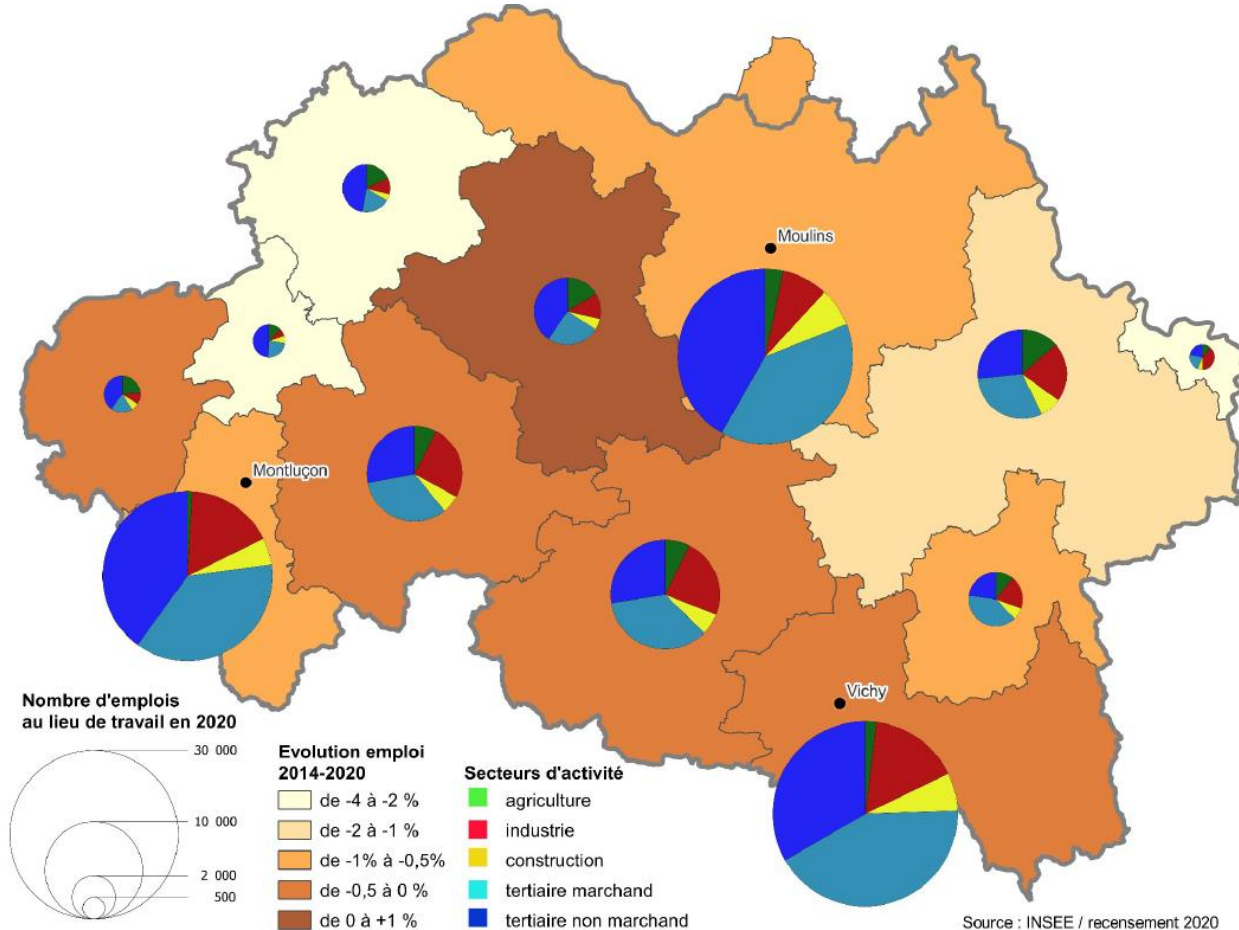


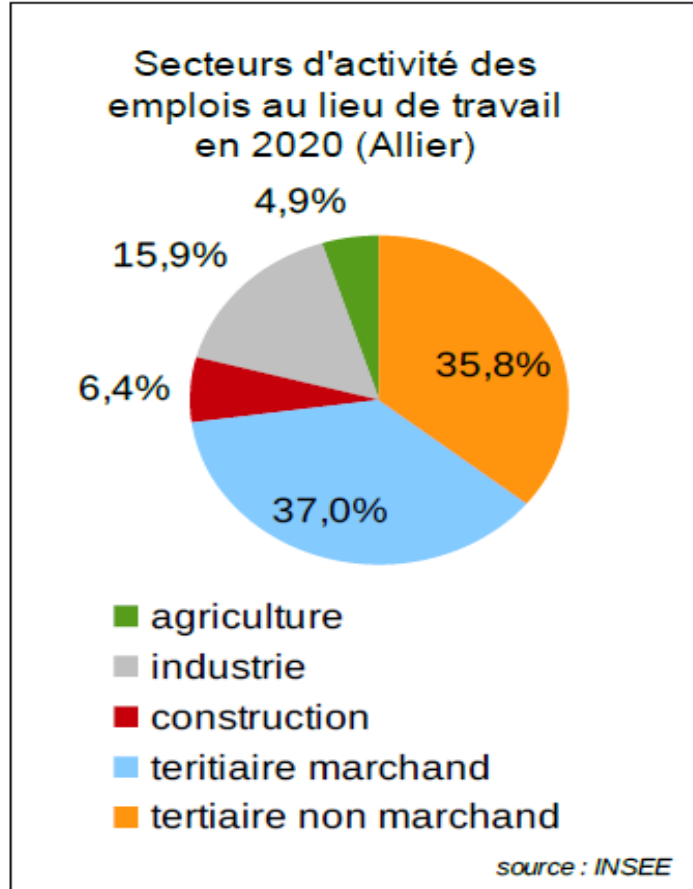
Source : CITEPA



# LES ENJEUX DÉPARTEMENTAUX

# Emploi au niveau intercommunal





En terme d'emploi, l'Allier est plus industrialisé que la région AURA et que la France métropolitaine.

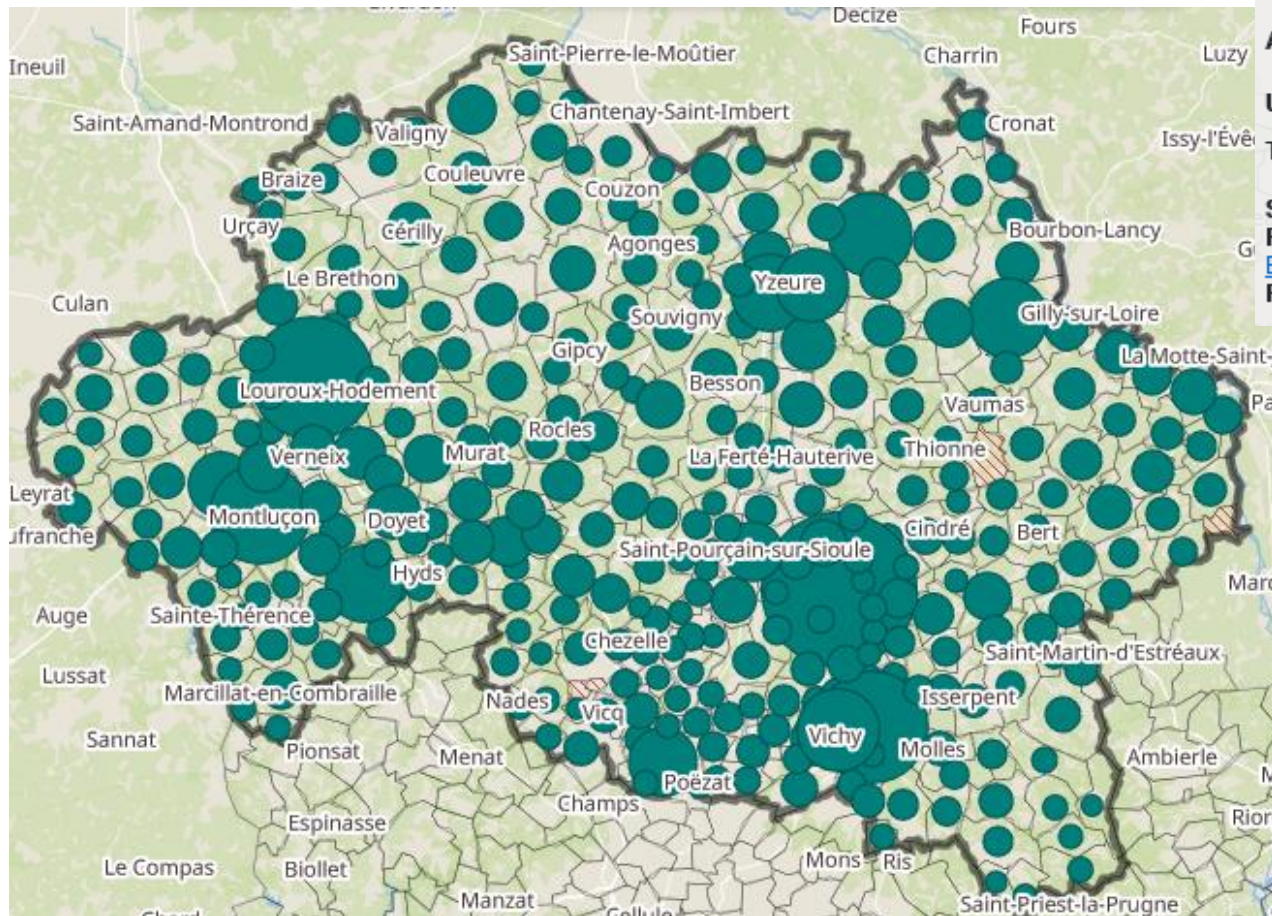
Le nombre d'emplois industriel qui avait baissé, entre 2010 et 2014, a de nouveau augmenté entre 2014 et 2023.

**Les principales filières industrielles sont : l'agro-alimentaire et l'industrie des biens d'équipements (métallurgie, construction mécanique, produits en caoutchouc et en plastique).**

FILIÈRE	NOMBRE D'ENTREPRISES (*)	NOMBRE D'EMPLOIS (*)
AUTOMOBILE	66	4 200
MÉTALLURGIE, TRAVAIL DES MÉTAUX, USINAGE	107	3 575
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	86	2 550
ELECTRONIQUE, MICROÉLECTRONIQUE, OPTIQUE, MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	32	2 200
LUXE	12	1 920
TRANSPORT LOGISTIQUE	232	1 790
CAOUTCHOUC ET PLASTIQUES	20	1 486
MACHINES ET ÉQUIPEMENTS	71	1 094
CHIMIE	15	965
INDUSTRIES DE LA SANTÉ (FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE BASE, MATÉRIEL MÉDICAL, INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES)	44	857

Source : bilan économique de l'Allier – édition 2020 – Agence économique régionale


(\*) certaines entreprises sont répertoriées dans 2 filières différentes (ex : GOODYEAR-DUNLOP dans « automobile » et dans « caoutchouc et plastiques »).




**Analyse : Émissions GES** Lons-le-Saunier 

**Thématique : Émissions de GES**

**Territoire : Allier**

**Année :** 2022 (e)  (estimée)

**Unité :** kteqCO2 

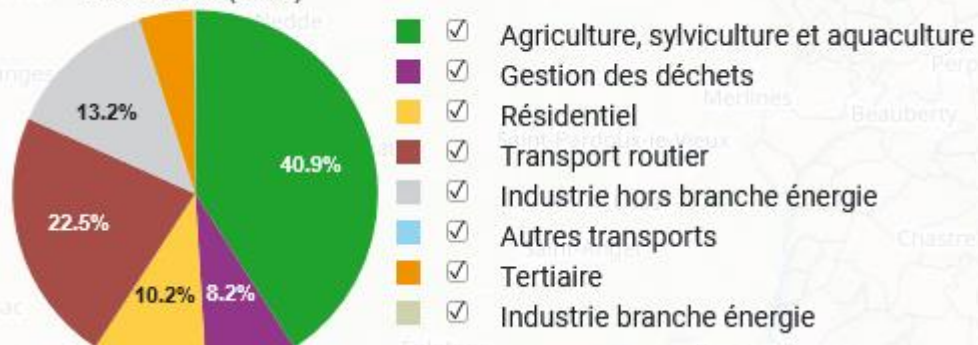
**Total : 3 797.05 kteqCO2**

**Source des données :** [ORCAE](#)

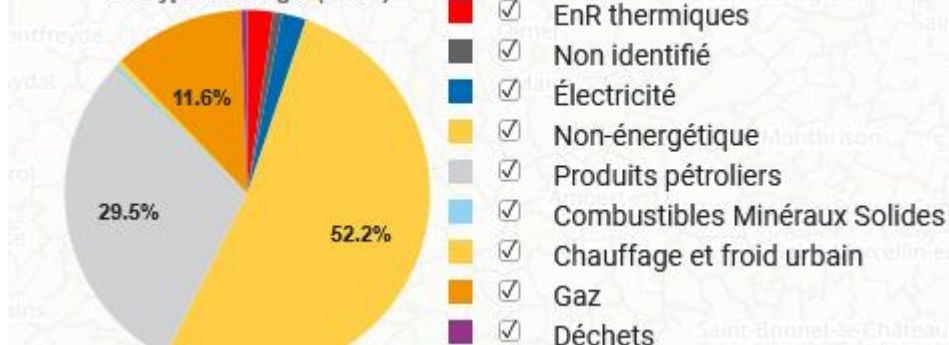
**Producteurs des données :** [Atmo AuRA](#), [AURA-EE](#)

**Producteur de l'indicateur :** [AURA-EE](#)

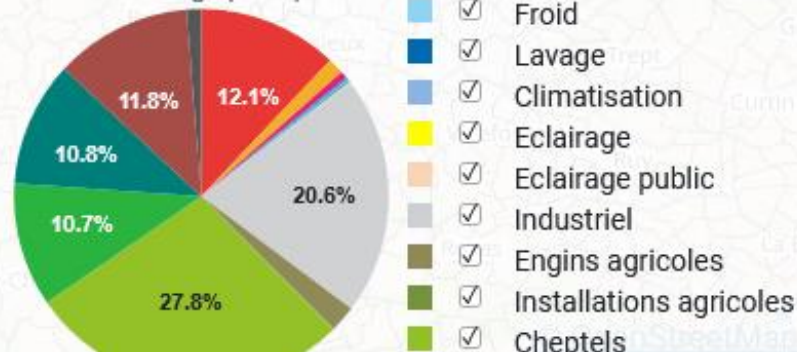
Par secteur (Allier)



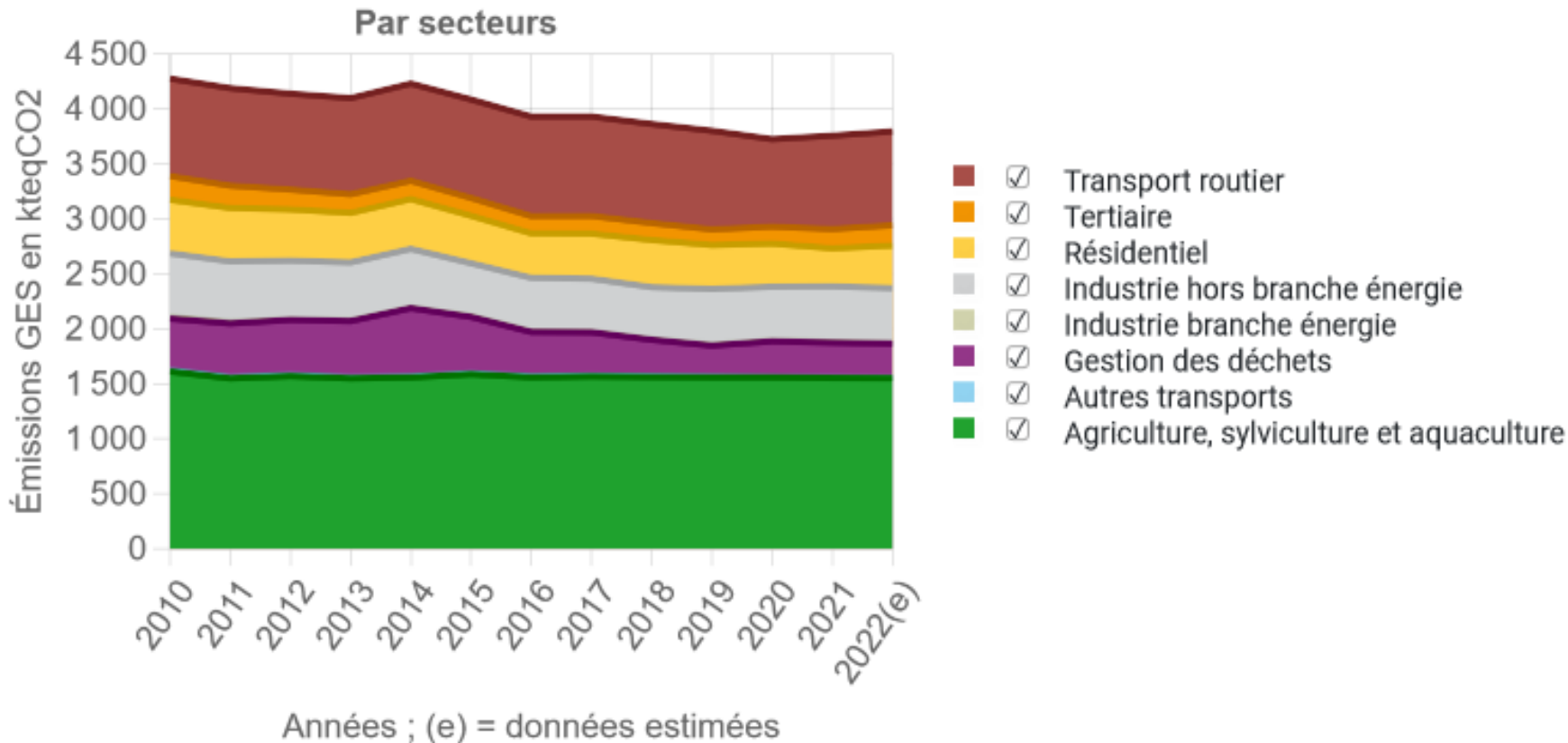
Par type d'énergie (Allier)



Par usage (Allier)



# Evolution des émissions de GES dans le département de l'Allier



# QUESTIONNAIRE



## Questionnaire COP sectorielle "act ivité économique - industrie"



[https://forms.office.com/r/BU  
EPwLfKhy?origin=IprLink](https://forms.office.com/r/BU<br/>EPwLfKhy?origin=IprLink)

# PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

BPI Loriane Viallet  
CCI Thierry Boutet

# DÉFINITION D'UN PLAN D' ACTIONS

# Merci de votre attention



# DISPOSITIFS PLAN CLIMAT

# DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SUBVENTIONNÉS ET CO-CONSTRUITS AVEC L'ADEME POUR DÉFINIR DES PLANS D'ACTION

## Découvrir

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique

### CLIMATOMÈTRE

Mesurez votre impact sur l'environnement grâce au quizz d'auto-évaluation

**AUTO DIAG** € Gratuit ⌚ 15 minutes

### E-PARCOURS CLIMAT

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Energétique et Ecologique »

**PLATE-FORME** € Gratuit ⌚ 10 min. à 20 h

### SEMINAIRES CLIMAT

Formez-vous sur le changement climatique en présentiel dans votre région

**SEMI-NAIRE** € 300 € à 750 € ⌚ 1 à 2,5 jours

## Se structurer

Des audits techniques formalisés qui donnent lieu à des plans d'actions

### DIAG ÉCO-FLUX

Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en moyenne 48 000 € par site\*\*\*)

**DIAG** € 2 000 € à 3 000 € ⌚ 6 à 10 jours homme sur 15 mois

### DIAG DÉCARBON'ACTION

Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions de réduction de vos GES

**DIAG** € 4 000 € à 6 000 € ⌚ 12 jours homme sur 6 à 8 mois

### DIAG PERF'IMMO

Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les exigences liées au décret tertiaire

**DIAG** € 3 000 € à 17 000 € ⌚ Jours homme variables sur 3 mois  
+ subvention de l'ADEME de 40% du montant total HT

### DIAG ECOCONCEPTION

Réalisez une analyse du cycle de vie d'un produit, service ou procédé pour améliorer sa performance environnementale, formez vos équipes et intégrez une démarche d'écoconception

**DIAG** € 5 400 € à 7 200 € ⌚ 18 jours homme sur 6 à 8 mois

## Se renforcer

Un accompagnement transverse et personnalisé pour repenser votre stratégie et votre modèle

### MISSION DE CONSEIL STRATÉGIE ENVIRONNEMENT

Repensez la stratégie de votre entreprise dans un monde bas-carbone en embarquant vos collaborateurs

**CONSEIL** € 5 000 € ⌚ 13 jours homme sur 1 à 2 mois

### VTE VERT

Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre transition environnementale

**AIDE** € 8 000 € de subvention ⌚ 1 an minimum

## Accélérer

Le programme le plus complet pour permettre à votre entreprise de passer un cap et de s'inscrire durablement dans un développement solide et vertueux.

### ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

Accélérez votre transition écologique et pérennisez votre développement avec une stratégie bas-carbone et un plan d'actions

**ACCÉLÉRATEUR** € 29 000 € ⌚ 24 mois

### ACCÉLÉRATEURS FILIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Accélérez l'activité de votre entreprise avec un programme adapté à votre filière : Eau, Déchets, Agroécologie, Bois, Construction ou Transition Énergétique

**ACCÉLÉRATEUR** € 17 000 € à 33 000 €\*\* ⌚ 12 à 18 mois

Tarifs exprimés en HT  
GES = gaz à effet de serre  
\* limité à 2 missions de conseil selon la taille de l'entreprise  
\*\* selon la taille de l'entreprise  
\*\*\* étude réalisée sur un panel de 384 missions  
\*\*\*\*dans la limite de 6 800€ par site, pour les PME et pour 4 sites maximum par entreprise

# LE DIAG ÉCO-FLUX (1/2)

## UN PROGRAMME PREMIUM POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES DURABLES ET OPTIMISER VOS FLUX



Le dispositif Diag Eco-Flux propose un **accompagnement personnalisé** pour réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'Énergie, Matière, Eau et production de Déchets

## POURQUOI ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Réaliser des économies durables
- Initier sa transition écologique par des premières actions concrètes
- Réduire les gaspillages

## COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux.

**Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME.** Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, **l'accompagnement se fait sur 15 mois.**

## POUR QUI ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés\***
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 par site)
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

\*Possibilité d'avoir un Diag Eco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études  
Pour les sites de moins de 20 salariés : contactez la CCI ou CMA de votre région

# LE DIAG ÉCO-FLUX (2/2)

UN PROGRAMME PREMIUM POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES DURABLES ET OPTIMISER VOS FLUX

## Accompagnement simple en 4 étapes

3 à 6  
mois



1

### Analyse de vos pratiques

L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.

12  
mois



3

### Mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.



4

### Évaluation

A l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

## QUEL PRIX ?

Ce dispositif, financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance, accompagne les entreprises dans la transition écologique en France.

Le prix du Diag Eco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif.

Profitez de ce dispositif financé à 50% par l'ADEME (dans la limite de l'enveloppe disponible)

Effectif du site concerné par le Diag Eco-Flux	20 à 49	50 à 250
Coût pour le site	2 000 € HT	3000 € HT

## CONTACT

Site : <http://diagecoflux.bpifrance.fr>

Mail : [diagecoflux@bpifrance.fr](mailto:diagecoflux@bpifrance.fr)



# LE DIAG ÉCO-FLUX

## QUELQUES CHIFFRES



Entreprises  
accompagnées  
depuis  
septembre 2020



Experts  
référéncés sur  
tout le territoire



d'économies  
annuelles  
estimées par  
entreprise



De taux de  
satisfaction

\* Selon la taille de l'entreprise

# LE DIAG DÉCARBON'ACTION (1/2)

## UNE SOLUTION CLEF EN MAIN ET EFFICACE POUR ENTAMER SA DÉCARBONATION

### DIAG DÉCARBON'ACTION

Le Diag Décarbon'action propose une **méthode efficace et éprouvée pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des entreprises** et les aider à **valoriser leur démarche** pour créer un effet **d'entraînement au sein de leur écosystème (salariés, clients, fournisseurs,...)**

## POURQUOI ?

**Les objectifs sont multiples** pour l'entreprise :

- Réduire son empreinte carbone
- Gagner en résilience et en compétitivité
- Anticiper les réglementations de demain
- Améliorer son image de marque et son attractivité employeur

## COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude et cabinets de conseil spécialisés en comptabilité carbone.

**Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone.** Suivant une méthode certifiée et conforme à la réglementation, **l'accompagnement se fait sur 6 à 8 mois.**

## POUR QUI ?

- **Les organisations françaises** disposant d'un numéro SIREN et d'un numéro URSSAF
- **Comptant moins de 500 personnes** (non soumises à la réglementation sur le bilan GES)
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- **N'ayant jamais réalisé de bilan GES**
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

**Tous les secteurs d'activité sont concernés !**

# LE DIAG DÉCARBON'ACTION (2/2)

UNE SOLUTION CLEF EN MAIN ET EFFICACE POUR ENTAMER SA DÉCARBONATION

## Accompagnement simple en 3 étapes

6 mois



1

### Bilan des émissions de GES

L'expert sélectionné estime le volume d'émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise générés en un an sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (émissions directes et indirectes)



2

### Définition d'un plan d'action

Avec l'appui de l'expert, l'entreprise définit et priorise des actions de réduction des émissions. Ce plan d'actions est ensuite chiffré par l'expert.



3

### Mise en transition

L'expert aide l'entreprise à valoriser la démarche pour embarquer son écosystème (salariés, clients, fournisseurs,...) et à passer à l'action

## QUEL PRIX ?

Ce dispositif, co-financé par l'ADEME et Bpifrance, accompagne les entreprises dans leur démarche de décarbonation.

Le prix du Diag Décarbon'action dépend de la taille de l'entreprise :

Effectif de l'entreprise	1 à 249	250 à 499
Prix pour l'entreprise*	4 000 € HT	6 000 € HT

## CONTACT

Site : <http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>

Mail : [diagdecarbonaction@bpifrance.fr](mailto:diagdecarbonaction@bpifrance.fr)

# LE DIAG PERF'IMMO (1/2)

## ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Le Diag Perf'Immo propose un accompagnement personnalisé pour réduire les **consommations énergétiques des bâtiments tertiaires** et inscrire les entreprises dans **une trajectoire conforme aux objectifs du dispositif Eco-Energie Tertiaire** (ou Décret Tertiaire)

### POURQUOI ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Evaluer la performance énergétique de votre ou de vos bâtiment(s)
- Définir des scénarios chiffrés de rénovation énergétique
- Inscrire votre entreprise dans une trajectoire conforme aux objectifs du décret tertiaire (réduction de 40% à 60% de votre consommation énergétique par rapport à une année de référence, ou atteinte d'une valeur seuil réglementaire)

### COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en performance énergétique des bâtiments et certifiés aux méthodes d'audit énergétique réglementaires.

**Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance et ses partenaires.**

La durée de **l'accompagnement dépend de la complexité du site à étudier (3 à 6 mois).**

### POUR QUI ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français\*
- Propriétaires (ou crédit preneurs) de bâtiment(s), dont elles disposent des plans et ayant des **activités tertiaires privées situées en France** (tourisme, commerce, santé, logistique, services, mixte industrie - tertiaire...) et envisageant une **rénovation énergétique de ceux-ci**
- Sur le territoire français
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 diag par site)

*\*L'éligibilité sera conditionnée au respect des obligations légales de Bpifrance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme*

# LE DIAG PERF'IMMO (2/2)

## ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

### Accompagnement en 5 étapes

3 à 6  
mois



1

#### Etat des lieux

Présentation de la méthode, recueil des attentes et collecte des documents : factures énergétiques, plans de bâtiment, liste des équipements du site,...



2

#### Bilan énergétique

Reconstitution des consommations via un modèle prédictif et comparaison aux factures énergétiques



3

#### Définition des objectifs de performance

Définition des objectifs de performance énergétique en lien avec les exigences du décret tertiaire aux horizons 2030, 2040 et 2050



4

#### Programme d'amélioration chiffré

Etablissement et chiffrage d'a minima 3 scénarii de rénovation énergétique permettant d'atteindre les objectifs de performance définis au préalable



5

#### Restitution et sensibilisation

Sensibilisation autour des enjeux du décret tertiaire et de la façon de mener à bien les travaux de rénovation énergétique  
Aide à la déclaration OPERAT le cas échéant

## QUEL PRIX ?

Le coût du Diag Perf'Immo est variable selon la surface et la complexité du site. Il est établi par devis **dans une fourchette comprise entre 3 000 et 17 000 €HT (subvention de l'ADEME de 40%)**

*Les sites très complexes dépassant cette tarification seront traités hors du cadre de ce dispositif*

## PARTENARIAT

Afin de garantir l'expertise technique de la mission, Bpifrance collabore avec l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) qui apporte son soutien et son expertise à Bpifrance pour la définition et le suivi des critères de qualité des audits énergétiques



Le Diag Perf'Immo est également complémentaire de l'expérimentation de l'ADEME « Booster Entreprise Eco Energie Tertiaire ».



## CONTACT

[diagperfimmo@bpifrance.fr](mailto:diagperfimmo@bpifrance.fr)

# LE DIAG ÉCOCONCEPTION

## UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN PRODUIT OU SERVICE

### DIAG ÉCOCONCEPTION

• PRODUIT • SERVICE • PROCÉDÉ

Le dispositif Diag Écoconception propose un **accompagnement personnalisé** pour améliorer la performance environnementale d'un produit, service ou procédé via la mise en œuvre d'une démarche d'écoconception.

## Pourquoi ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Améliorer la performance environnementale de produits, services ou procédés grâce à une évaluation environnementale de ceux-ci
- Former les équipes à l'écoconception
- Intégrer la démarche d'écoconception dans la stratégie de l'entreprise en la mettant en place concrètement et de façon pérenne au sein de l'organisation
- Pour les produits concernés, préparer l'obtention des écolabels européens

## Comment ?

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en analyse de cycle de vie.
- Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME. Le vivier est composé de **113** experts et **63** bureaux d'études répartis sur tout le territoire, l'accompagnement dure **18 jours répartis sur 8 mois**.

## Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de TPE et PME français
- Comptant moins de 250 salariés et moins de 50 M€ de CA ou moins de 43 M€ de total de bilan\*
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- Exclusions du tarif subventionné : entreprises en difficulté financière selon la définition Européenne

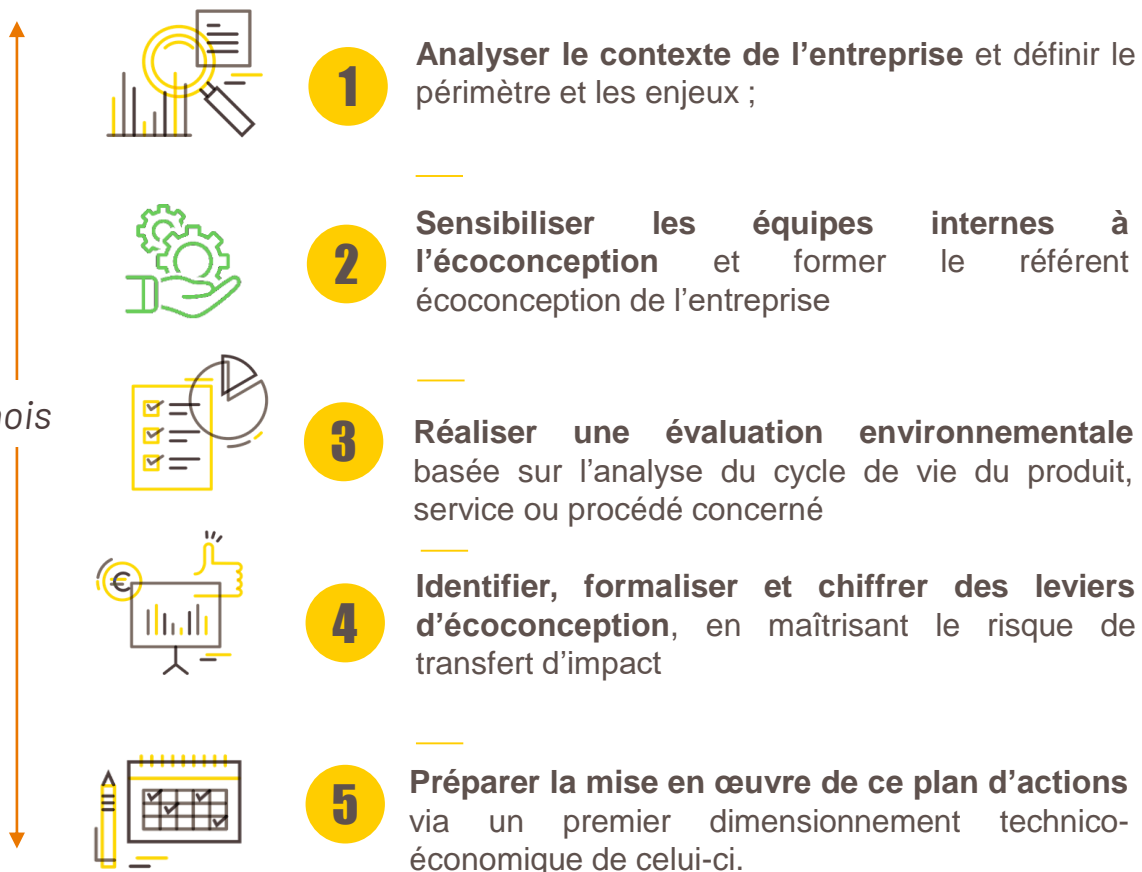
**Tous les secteurs d'activité sont concernés !**

*\*Définition de la PME au sens communautaire*

# LE DIAG ÉCOCONCEPTION (2/2)

## UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN PRODUIT OU SERVICE

### Accompagnement simple en 5 étapes



### Quel prix ?

- Ce dispositif, cofinancé par l'**ADEME** et **Bpifrance**, accompagne les entreprises dans leur démarche d'écoconception.
- Le **prix du Diag Écoconception** dépend de la taille de l'entreprise.

Catégorie d'entreprise au sens européen	Petite Entreprise (entre 1 à 49 salariés et moins de 10 M€ de CA ou total bilan) 70 % de subvention	Moyenne entreprise (50 à 249 salariés et moins de 50 M€ CA ou 43 M€ total bilan) 60 % de subvention
Reste à charge pour l'entreprise sur 18 000 €	<b>5 400 € HT</b>	<b>7 200 € HT</b>

### Partenaires

L'**ADEME** et **Bpifrance** sont les partenaires principaux du dispositif. Le **Pôle Ecoconception** apporte également son expertise technique pour le déploiement du dispositif.



### Contact

Mail : [diagecoconception@bpifrance.fr](mailto:diagecoconception@bpifrance.fr)

# MISSION STRATEGIE ENVIRONNEMENT

## MISSION RSE





# SERVIR L'AVENIR

**bpifrance**

Décarbonation de l'industrie

Thierry BOUTET – Chargé de mission Environnement – CCI Allier

**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,**  
C'EST PAS JUSTE L'AFFAIRE  
DE CEUX QUI VIVENT TOUT NUS  
ET SANS ÉLECTRICITÉ,  
**C'EST AUSSI LA VÔTRE.**

**Ensemble,  
accélérons  
vos transitions**

Les CCI accompagnent les cheff(e)s  
d'entreprise dans leurs transitions  
numérique, écologique et RH.  
Contactez votre CCI.

 CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

# La décarb, décarbonisation, décarbonation ?

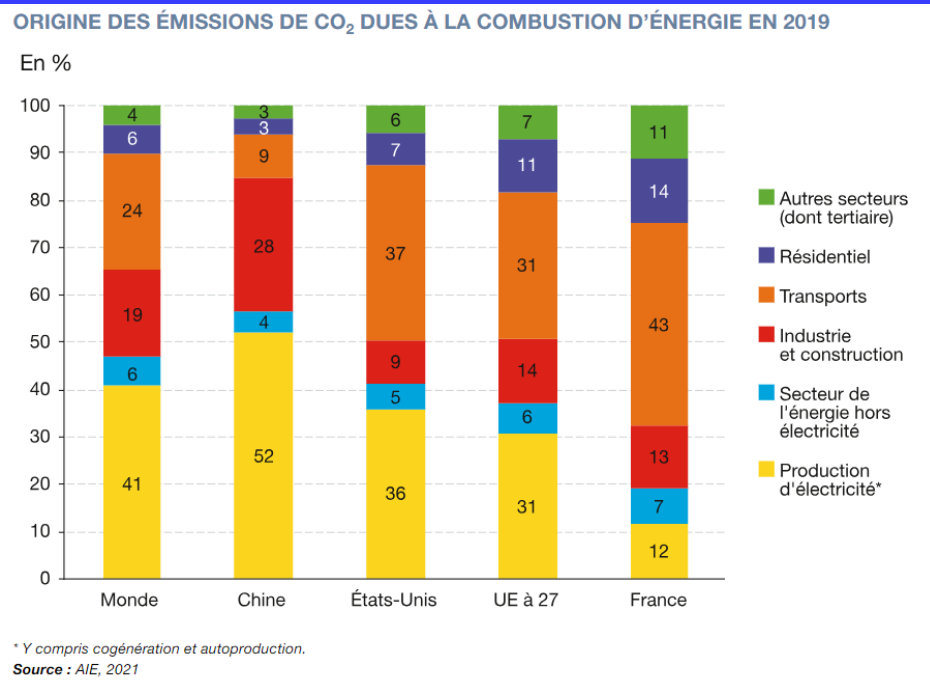
La décarbonation définit l'ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone (et autres Gaz à Effet de Serre ).

# Pourquoi décarboner ?

Le principal enjeu de la décarbonation est la lutte contre le changement climatique.

Les activités industrielles sont responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi au réchauffement de notre planète.

En France 400 millions de tonnes émises en 2022 ( en baisse...)



# Comment décarboner ?

- Accords internationaux... Depuis protocole de Kyoto (1997), les accords de Paris (2015) visent à la neutralité carbone (niveau neutre zéro) en 2050... des signataires...
- **Réglementations:** [L'article L 229-25 du code de l'environnement](#) rend obligatoire l'établissement d'un BEGES tous les trois ans pour : les services de l'État ; les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants; les établissements publics et autres personnes morales de droit public de plus 250 agents. Le BEGES est également obligatoire tous les quatre ans pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes en métropole et 250 personnes en outre-mer.
- **La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) 2015 : SNBC**
- Stratégies nationales : Fit for 55 (paquet UE) , Feuille de route (Stratégie Nationale Bas Carbone), Leviers financiers (France 2030), Méthode (Planification écologique).

# Stratégie Nationale Bas Carbone (V2)

« La décarbonation de l'industrie doit répondre à plusieurs objectifs, qu'ils soient environnementaux, économiques ou encore technologiques :

- **contribuer à l'atteinte d'objectifs environnementaux internationaux et nationaux** : la neutralité carbone à l'horizon 2050, et la baisse de 55 % des gaz à effet de serre d'ici 2030,
- **préparer les technologies de rupture de décarbonation de demain**, indispensables à cette transition écologique,
- **assurer l'émergence d'une offre française compétitive de solutions de décarbonation de l'industrie provenant de start-ups, PME, ETI, ou encore grands groupes**, pour faire des entreprises françaises des leaders dans le domaine,
- **développer des actions d'envergure pour démontrer la faisabilité de la décarbonation des zones industrielles** en favorisant les synergies à l'échelle des territoires, permettant une « réindustrialisation verte » ,
- **créer et renforcer l'offre de formation** répondant aux enjeux de la décarbonation de l'industrie, avec de nouveaux emplois créés. » - Emmanuel Macron 08/11/2022

# SNBC Secteur Industrie

SNBC 2 vise une réduction des émissions industrielles de 35 % d'ici 2030 et de 81 % d'ici 2050

SNBC 3 en cours de définition viserait une réduction de 45 % des émissions industrielles d'ici 2030

## Les transports

**-28%** en 2030  
par rapport à 2015

- Améliorer la performance énergétique des véhicules
- Favoriser le télétravail, le covoiturage, les circuits courts, etc

## Le bâtiment

**-49%** en 2030  
par rapport à 2015

- Inciter rénover l'ensemble du parc existant (résidentiel et tertiaire)
- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

## L'agriculture

**-18%** en 2030  
par rapport à 2015

- Développer l'agro-écologie et l'agriculture de précision
- Stopper le déstockage actuel de carbone des sols

## La foresterie

Renforcer l'importance **des puits** associés aux bois

- Augmenter le stockage de carbone
- Développer le boisement

## L'industrie

**-35%** en 2030  
par rapport à 2015

- Accompagner les entreprises dans leur transition écologique
- Favoriser l'économie circulaire

## L'énergie

**-33%** en 2030  
par rapport à 2015

- Développer les énergies renouvelables
- Diminuer l'intensité énergétique de l'économie française

## Les déchets

**-37%** en 2030  
par rapport à 2015

- Inciter l'ensemble des acteurs à une réduction de leurs déchets
- Améliorer la collecte et la gestion des déchets

# Décarbonation des entreprises

**La décarbonation des activités industrielles** consiste à réduire ou supprimer les émissions de CO2 et/ou tout autre gaz à effet de serre émanant des activités industrielles. Les principaux leviers pour décarboner sont :

- Efficacité énergétique
- Chaleur bas carbone
- Electrification des procédés
- Intrants matières alternatifs (moins émissives en GES) & Recyclage matière



# Décarbonation des entreprises

**Efficacité énergétique**  
Technologies performantes, procédés & utilités

Récupération d'énergie / chaleur fatale

Ecoparc industriels

Optimisation des systèmes

Flexibilité / Stockage

An illustration of an industrial facility with a tall chimney emitting steam. A network of pipes and lines connects different parts of the plant, representing energy recovery and system optimization. A storage tank is shown at the bottom.

**Intégration d'énergies alternatives**

Gaz décarbonés : biogaz, hydrogène, syngaz

Électrification et électricité renouvelable

Chaleur renouvelable et de récupération

A central diagram showing four quadrants of alternative energy integration: biogas/hydrogen/syngas, renewable electricity, and renewable/recovery heat.

**Capture et valorisation du CO2**

CO2

An illustration of a factory with a cloud labeled 'CO2' coming from its chimney, representing carbon capture and utilization.

**Économie circulaire**

Réutilisation & recyclage, valorisation énergétique déchets

Substitution de matériaux, efficacité matière

An illustration showing a recycling symbol, a stack of materials, and a process of substitution, representing circular economy principles.

**Transition numérique**

An illustration showing a laptop, a tablet, a smartphone, and a network diagram, representing digital transition.

**Modèles économiques et financement**

An illustration showing a handshake, a bank building, a Euro symbol, and a hand holding coins, representing economic models and financing.

© ALLICE - 2021



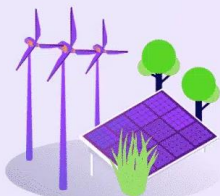
1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

# L'énergie et la décarbonation

## Décarbonation : 4 leviers d'action

### Mix énergétique

**Verdir** son mix énergétique en ayant recours à des énergies renouvelables ou à faible impact environnemental.



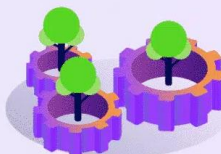
### Sobriété énergétique

**Supprimer** ou **adapter** certains usages pour éliminer ou réduire de façon structurelle une consommation énergétique.



### Performance énergétique

**Réduire** ses consommations énergétiques pour établir un optimum opérationnel à activité constante et **maintenir** cet optimum en continu.

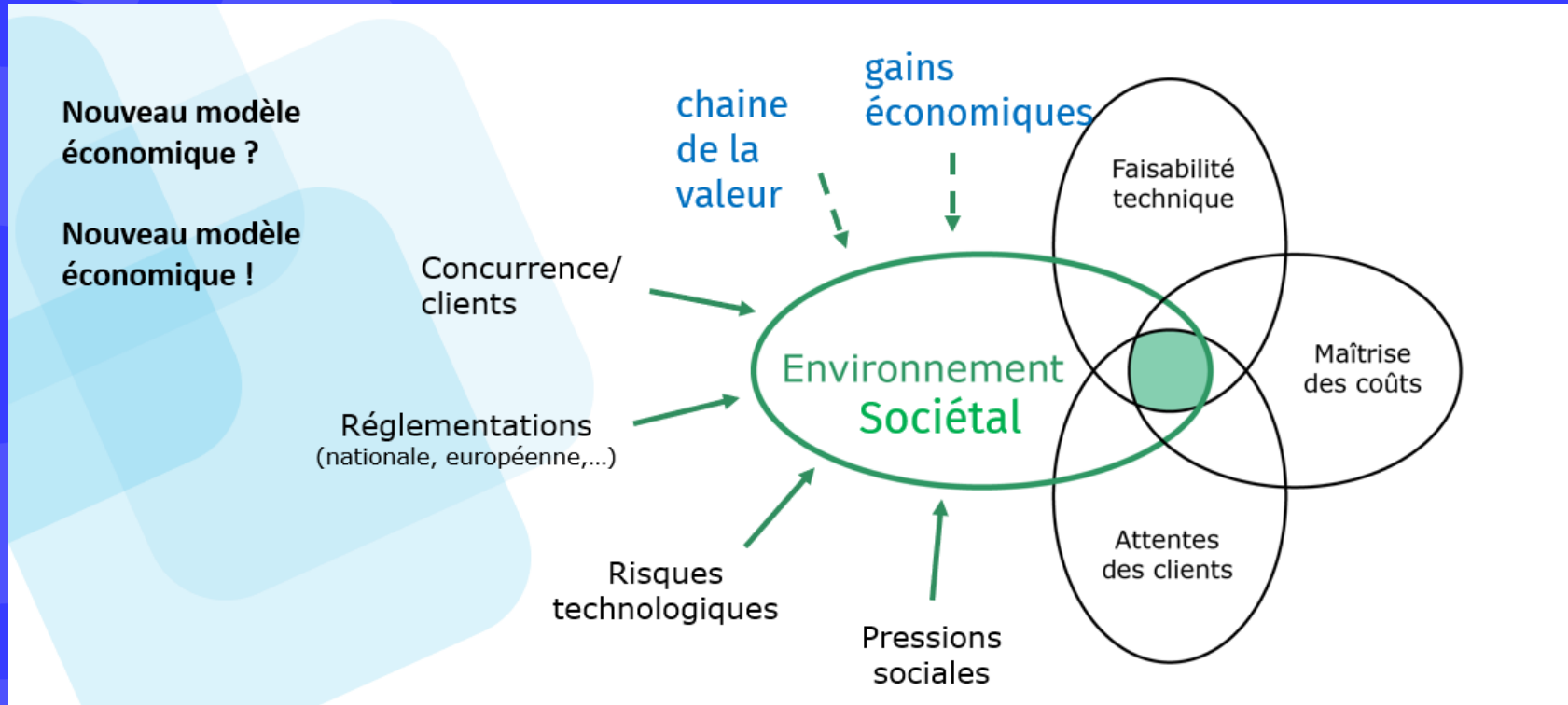


### Compensation carbone

**Équilibrer** ses émissions de CO<sub>2</sub> par le financement de projets de réduction d'émissions ou de séquestration de carbone.



# Adaptation de l'entreprise - Valeur



# Nouveau modèle économique

**Business model revisité :** Gestion des flux responsables qui intègre le client, relocalisation de la chaîne de valeur.

**Changement stratégique :** Reconstruction de l'offre commerciale, politique d'achats revue intégrant critères DD

**Développement commercial :**

Nouveaux produits

Formation du personnel sur solutions efficaces en matière de DD à proposer aux clients

**Fonctionnement quotidien et**

**Eco gestes :** collecte de cartouches d'encre, réduction des déplacements, éclairage

**Processus industriels :**  
gestion des déchets,  
performance énergétique

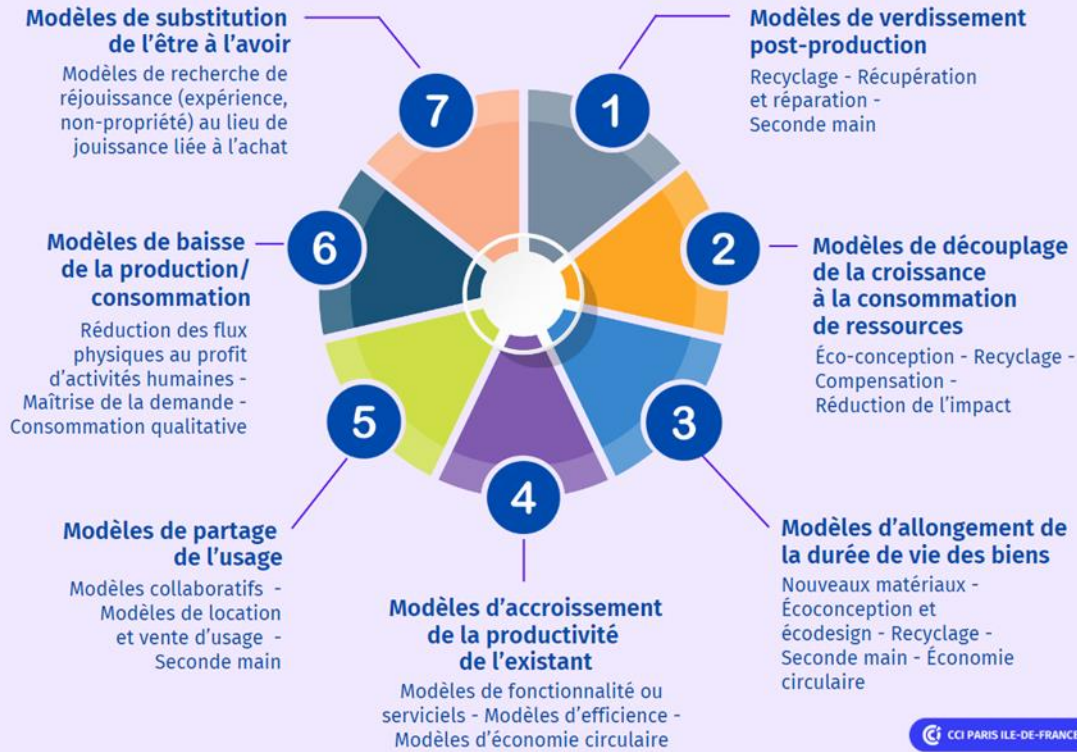
Modification de la composition des emballages, objectif charte ADEME CO2 transports, ISO14001

**Management :** Participation, délégation, représentation du personnel dans les projets

**Ancrage territorial :** Projet de méthanisation, Approvisionnement local

# Modèle de la sobriété économique

## 7 FAMILLES DE MODELES



# 1, 2, 3.... Scope

MÉTHODE RÉGLEMENTAIRE VERSION 5 ET ISO/TR 14069		BILAN CARBONE®	
Catégorie	Poste	Poste	Scope
1. ÉMISSIONS DIRECTES DE GES	1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion	Energie	Scope 1
	1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion	Transport Déplacements	
	1.3 Emissions directes des procédés hors énergie	Hors énergie	
	1.4 Emissions directes fugitives	Hors énergie	
	1.5 Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Inexistant	
2. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE	2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Energie	Scope 2
	2.2 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	Energie	
3. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AU TRANSPORT	3.1 Transport de marchandise amont	Transport	Scope 3
	3.2 Transport de marchandise aval	Transport	
	3.3 Déplacements domicile-travail	Déplacements	
	3.4 Déplacements des visiteurs et des clients	Déplacements	
	3.5 Déplacements professionnels	Déplacements	
4. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS ACHETÉS	4.1 Achats de biens	Intrants	Scope 3
	4.2 Immobilisations de biens	Immobilisations	
	4.3 Gestion des déchets	Déchets directs	
	4.4 Actifs en leasing amont	Dépend du type d'actif	
	4.5 Achats de services	-	
5. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS VENDUS	5.1 Utilisation des produits vendus	Utilisation	Scope 3
	5.2 Actifs en leasing aval	Dépend du type d'actif	
	5.3 Fin de vie des produits vendus	Fin de vie	
	5.4 Investissements	Inexistant	
6. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	6.1 Autres émissions indirectes	Inexistant	Scope 3

- Grands groupes orientés SCOPE 1 et 2
- PME/PMI orientées SCOPE 3

# Offre Consulaire CCI



**VISITE ÉNERGIE**

**Optimisez vos consommations énergétiques et réduisez vos coûts !**

- ✓ Dispositif **100% financé** (1600 € pris en charge par votre CCI et son partenaire ADEME)
- ✓ Réservé à tout type d'entreprise

SOLUCCIO Développement durable  
CCI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ADEME



**DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**Démarrez votre transition écologique grâce à des actions simples et concrètes !**

approvisionnement | déchets | recyclage | réemploi | durabilité  
éco-conception | consommation responsable | fournisseurs

- ✓ Dispositif **100% financé** (800 € pris en charge par votre CCI et l'ADEME)
- ✓ Réservé à tout type d'entreprise

SOLUCCIO Développement durable  
CCI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ADEME

- Pré-diagnostic
- Guide et information
- Accompagnement de projet (réglementation technique, prestataires, financements...)
- Offres numériques, RSE , Eco-conception, Achats...



FRANCE RELANCE  
FONDS TOURISME DURABLE

**Incroyable mais vert !**

Restaurateurs, hébergeurs, acteurs du slow tourisme, avec France Relance et les financements de l'ADEME, empruntez le chemin du tourisme durable.

CCI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ADEME

# Offre ADEME

## VOUS SOUHAITEZ ...

VOUS INFORMER, VOUS INSPIRER  
ET FORMER VOS ÉQUIPES – p4



CONTACTER LA DIRECTION  
RÉGIONALE DE L'ADEME – p5



## CONNAÎTRE ET RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE VOTRE ENTREPRISE

Bénéficier d'un accompagnement, réalisé par les organismes régionaux partenaires de l'ADEME – p6



## RÉALISER DES PROJETS

Investir dans la transition  
écologique en tant que PME – p9



Déployer l'hydrogène renouvelable/bas carbone – p15



Accélérer votre transition écologique en  
tant que restaurateurs & hébergeurs – p22



Décarboner votre industrie – p10



Agir pour l'amélioration de la qualité de  
l'air et des transports durable – p16



Développer une offre innovante de technologie/  
produits/services pour la transition écologique – p23



Rénover vos bâtiments tertiaires et déployer  
des énergies renouvelables thermiques – p14



Investir en faveur de l'économie circulaire  
et la valorisation des déchets – p17





# Offre ADEME

## VOUS INFORMER, VOUS INSPIRER D'EXPÉRIENCES RÉUSSIES ET VOUS FORMER

RETOUR  
SOMMAIRE

### L'ADEME MET À VOTRE DISPOSITION

#### Publications

Guides pratiques, fiches action  
études, retours d'expériences sur :

[librairie.ademe.fr](http://librairie.ademe.fr) >

Lettres ADEME Magazine, stratégie,  
recherche, international sur :

[infos.ademe.fr](http://infos.ademe.fr) >

#### Parcours de formation

Plus de 100 formations sur tous  
les enjeux environnementaux  
d'aujourd'hui et de demain :  
énergies renouvelables,  
urbanisme et mobilité, etc.  
Disponible à distance ou en  
présentiel sur :

[formation.ademe.fr](http://formation.ademe.fr) >

#### Parcours thématiques d'expertise

Repères thématiques pour agir  
en faveur de la sobriété  
énergétique, la décarbonation  
de l'industrie, l'éco-conception,  
l'hydrogène, etc.  
À retrouver sur :

[agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr) >



#### Aides financières

Retrouvez toutes nos aides  
ADEME aux entreprises en  
Auvergne-Rhône-Alpes sur :

[agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr) >



# Leviers financiers ADEME



APPEL À PROJETS - EN COURS  
Délai de dépôt des dossiers : du 28/07/2021 - 10:24 au 30/06/2023 - 15:00 -  
Heure de Paris

**Solutions innovantes  
pour l'amélioration de la  
recyclabilité, le recyclage  
et la réincorporation des  
matériaux**

Economie circulaire / Déchets | Tri et recyclage

✉ ⓘ 🐦 in

Thématiques ouvertes (montant minimum des projets) : Technologies de tri (1 M€) - Recyclage des plastiques (2 M€) - Recyclage des métaux stratégiques (1 M€) - Recyclage des papiers et cartons (0,6 M€) - Recyclage des textiles (0,6 M€) - Recyclage des composites (0,6 M€).

## Etes vous concerné ?

Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une réduction d'émissions de GES supérieure à 1 000 tCO<sub>2</sub>eq par an à iso-production au périmètre de l'entreprise industrielle concernée. Les projets doivent présenter des investissements supérieurs à 3 millions d'euros, et une demande d'aide inférieure à 30 millions d'euros.

# Leviers financiers ADEME





[Les Décryptages #ADEMEAURA]

Webinaire de présentation de l'Appel à Projets AURADECHET 2024 :

« Création ou modernisation des centres de tri des déchets non dangereux des activités économiques et des déchèteries professionnelles »

Le jeudi 14 mars de 11h à 12h



Vous êtes un acteur économique privé d'Auvergne-Rhône-Alpes, venez poser vos questions pour mieux comprendre le fonctionnement de cet Appel à Projets (AAP) et envisager une candidature.



Tremplin pour la transition écologique des PME : explications





**PACTE industrie**  
Accompagnements et Compétences



**FRANCE NATION VERTE**  
Agir • Mobiliser • Accélérer

# Pour vous y retrouver

les-aides.fr

Guide en ligne national sur les aides aux entreprises



CCI FRANCE



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

